

PLAN D'ACTION CLIMAT: 10 TÂCHES POUR LA CONFÉDÉRATION ET LES COMMUNES

adopté par l'Assemblée des délégué-e-s du 25 avril 2015



Le réchauffement climatique est LE défi mondial du 21^e siècle. Alors qu'il menace l'existence de centaines de millions de personnes, il a pratiquement disparu des agendas politiques des pays industrialisés. Et ceci bien que leur économie dépende actuellement encore fortement des ressources fossiles. Il faut que cela change.

Le sommet de Paris sur le climat (COP21) adoptera fin 2015 les objectifs climatiques mondiaux pour 2030 (après-Kyoto). C'est la conférence la plus importante après Kyoto pour lutter contre le réchauffement climatique global et ses conséquences. Le présent plan d'action des Verts dresse la liste de 10 exigences qui résument les actions à mener au niveau fédéral et leur mise en œuvre au niveau communal.

6 revendications pour la révision de la loi sur le CO₂

Les émissions de gaz à effet de serre en Suisse se montent à 6,7 tonnes par habitant et par an. Et la même quantité provient de l'importation de marchandises. Le climat pourrait supporter 1 à 1,5 tonne. Par conséquent, il est temps de redoubler d'efforts. Début 2016, le Conseil fédéral mettra en consultation la révision de la loi sur le CO₂ fondant la politique climatique suisse dès 2020. Les revendications vertes :

- **La réduction d'au moins 50%, par rapport à 1990, des émissions à effet de serre au niveau national** jusqu'en 2030 par :
 1. l'instauration et la réalisation d'une stratégie d'émission zéro pour les véhicules, les immeubles et les appareils : dès que cela sera techniquement réalisable en même temps qu'économiquement et socialement supportable, seule la technologie la plus favorable au climat sera utilisée. De plus, les standards doivent être rehaussés et l'innovation encouragée, par exemple au moyen de la **stratégie des meilleurs appareils** ou du **principe du top runner** ;
 2. l'instauration d'une **taxe CO₂ sur les carburants** pour accélérer la réduction du trafic et son transfert vers des modes de transport plus favorables au climat ;
 3. poursuivre le **programme d'assainissement des bâtiments** jusqu'à ce que tous les bâtiments soient assainis sur le plan énergétique et répondent au moins à la norme Minergie ;
 4. **Désinvestissement des fonds carbone (carbon divestment)**: tous les fonds publics doivent être retirés de l'industrie des combustibles fossiles.

- **La réduction de l'énergie grise importée.** L'énergie grise nécessaire tout au long du cycle de vie d'un produit ne pèse pas assez lourd dans le bilan CO₂ de la Suisse. Toutefois, nous sommes responsables de ces émissions et devons les réduire. Voici comment :
 5. La généralisation de la **taxe CO₂ sur les produits importés**, à l'exemple de la **taxe sur le courant sale** pour l'électricité issue du charbon et du gaz. Parallèlement, il faut prévoir des standards en matière de climat pour les appareils et les processus de fabrication (et pas seulement pour leurs émissions directes).
 6. instaurer une **taxe sur le billet d'avion** et adhérer au système européen d'échange de quotas d'émissions dans le transport aérien,

- Par ailleurs, la Suisse doit endosser la responsabilité de la protection du climat dans les pays les plus pauvres et de leur adaptation au changement climatique. Elle doit verser à cet effet un montant d'un milliard de francs par an au *Green Climate Fund*. Une nouvelle source de financement selon le principe du pollueur-payeur est pour cela nécessaire. Ce montant ne doit en aucun cas provenir du budget affecté à la coopération au développement.

L'économie peut aussi tirer profit d'objectifs climatiques ambitieux, notamment pour contrer les effets du franc fort. La protection du climat crée de nombreux emplois pérennes, renforçant ainsi l'industrie locale.

Quatre mesures pour une bonne protection climatique locale

Par ailleurs, il faut aussi agir localement pour améliorer la protection du climat. Chacun-e peut en faire l'expérience – et constater que cela fonctionne ! Il est important de faire connaître à la population les mesures qui ont été prises, afin de montrer que les communes sont actives et donnent l'exemple. Ces mesures encouragent d'autre part les innovations et contribuent à développer des solutions qui grâce à la stratégie d'émission zéro deviennent des standards.

Voici quatre mesures communales :

1. Planifier la protection climatique – Optimiser les flux énergétiques

- Fixer des objectifs vérifiables de réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre et obliger les autorités à rendre compte des résultats obtenus ;¹
- Désigner des sites de production d'énergie renouvelable au moyen de cadastres solaires ou d'un plan de zone pour les installations éoliennes ;
- Tester les mesures urbanistiques pour améliorer le climat local : identifier les quartiers et lieux à température élevée, voire surchauffés, où l'air est pollué et ne circule pas ; définir des zones de détente et de loisirs, ainsi qu'un degré d'imperméabilisation du sol et d'espaces verts afin d'améliorer la qualité de vie et favoriser la biodiversité ;
- Indiquer le potentiel des réseaux d'énergie dans un plan directeur et fixer des obligations de raccordement dans le règlement d'aménagement ;
- Prévoir impérativement, pour les projets importants, un plan de mobilité incluant tous les modes de déplacement, afin d'utiliser au mieux les infrastructures existantes.

2. Réduire la consommation d'énergie – Promouvoir les énergies renouvelables

- Utiliser la géothermie de moyenne profondeur (entre 500 et 1'500 m) et la chaleur résiduelle (par ex. usines d'incinération de déchets ou stations d'épuration), promouvoir les réseaux thermiques ;
- Promouvoir les constructions 2000 watts² et introduire des directives énergétiques pour les immeubles et les transports dans le règlement d'aménagement ;
- Promouvoir l'exploitation durable de la forêt. Elle fournit du bois comme matière première pour la construction et la production d'énergie.

3. Réduire le trafic et les carburants fossiles

- Promouvoir les quartiers sans ou avec peu de voitures :
 - en créant une bonne desserte pour piétons, vélos et en transports publics ;
 - en proposant des conseils juridiques ou urbanistiques liés à leur réalisation ;
- Promouvoir la mobilité piétonne, cyclable et en transports publics grâce à :
 - un réseau agréable et complet pour les déplacements à pied et en vélo ;
 - la priorité pour les bus ;
 - de bonnes correspondances sur le réseau de transports publics
- Promouvoir l'électromobilité en réservant de plus en plus les places de parc aux véhicules électriques.

¹ cf. Objectifs climatiques du KlimaBündnis-Städte (KBSS): <http://klimabuendnis.ch/de/Info/KlimaBundnis/Ziele>

² <http://www.2000watt.ch/fr/batiments-et-sites/sites-2000-watts/>

4. Soutenir l'innovation et donner l'exemple

- Utiliser les marchés publics pour promouvoir l'innovation et donner davantage de poids à la protection climatique sur l'ensemble du cycle de vie ;
- Fixer des obligations en matière de protection climatique pour les permis de construire, lors de la cession de terrains communaux, à l'instar des standards énergétiques pour les immeubles et la mobilité ;
- Lancer des projets phares et faire connaître les projets exemplaires, relier les acteurs régionaux et suprarégionaux, promouvoir l'échange d'informations et d'expériences et trouver des émules et des multiplicateurs, par exemple au moyen d'une plateforme régionale pour le climat, du marketing urbain et dans le tourisme ;
- Lancer des projets pilotes avec les personnes et les entreprises concernées et promouvoir les bonnes pratiques, par exemple quartiers urbains ne consommant que de l'énergie renouvelable, utilisation temporaire de friches comme jardin communal, encourager la préparation de menus végétariens ou végétaliens avec des aliments régionaux dans les structures d'accueil et les cantines.

Les Verts déposeront ces propositions dans des communes, villes et cantons dans la perspective de la Conférence sur le climat à Paris. Les bonnes pratiques encouragent à entreprendre quelque chose en faveur du climat et sont prometteuses. Les Verts présenteront les villes et les communes modèles en matière de climat et les feront connaître à travers toute la Suisse.